

Domaine	Arts visuels
Filière	Bachelor Arts visuels
Titre du module	Approfondissement 3
Type de module	Module fondamental spécialisé – Module obligatoire*
Code	APP3
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Module de niveau B5. Semestre d'automne.
Lieu	HEAD - Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Expérimentation et familiarisation plastique et conceptuelle à différents médiums et/ou situations professionnelles en lien avec les pratiques d'artiste. Ouverture à des champs de recherche connexes à l'art et la culture. Acquisition d'outils, de compétences et de connaissances techniques et théoriques en relation directe avec le domaine artistique et développement de compétence transversales permettant de s'initier à la gestion et la mise en œuvre de projets artistiques et de productions culturelles.
Contenu et formes d'enseignement	<p>Les étudiant-e-x-s suivent un seul enseignement parmi les propositions suivantes :</p> <p>Spécialisés / pratique :</p> <p><u>Pratiques d'écritures</u> Littérature, arts du langage et écriture comme processus artistique. Découverte du champ des écritures contemporaines et développement d'un projet personnel. Questions pratiques : méthodes, matériaux et gestes. Situations de travail : réunions hebdomadaires (lectures, discussions, exercices), recherches en bibliothèque, écriture à domicile, tutorat, rencontres avec des auteur-trice-x-s invité-e-x-s.</p> <p><u>Son – laboratoire</u> Projet d'expérimentation et d'approfondissement lié au domaine sonore. Acquisition de connaissances sur les possibilités de multidiffusion de traitements sonores et de techniques d'enregistrements stéréophoniques.</p> <p><u>Vidéo – laboratoire</u> Projet d'expérimentation et d'approfondissement lié au domaine de la vidéo. Acquisition de connaissances en lien avec la vidéo haute définition.</p> <p><u>Dessin – Figuration</u> Études du corps humain à partir d'un modèle vivant, par la pratique et l'expérimentation intensive du dessin. Observation des spécificités liées aux attitudes possibles en dessin : aspects cognitifs, sensitifs, optiques et moteurs. Initiation aux logiques propres aux médiums (aquarelle, crayon, stylo, pastel, tablette numérique).</p> <p><u>Objet construit</u> Focalisation sur les domaines de la sculpture. Recherches, et par la pratique, découverte de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux. Définition d'une méthode de travail personnelle. Développement d'un projet à partir d'une problématique personnelle et réalisation en volume.</p> <p><u>Virtuelle Réalité</u> Introduction aux logiciels 3D, expérimentation de plusieurs méthodes de modélisation et de reconstruction de volume (scan 3D et photogrammétrie), développement de systèmes interactifs en réalité virtuelle et en réalité mixte. Questionnements sur la représentation digitale et tridimensionnel de personnes existantes et sur les questions éthiques et juridiques qu'elles soulèvent.</p>

	<p>Spécialisés / projet</p> <p><u>Intervenir- BIP</u> Confrontation et familiarisation aux questions de la commande publique et de l'art dans l'espace public. Réponses à des mandats à travers la participation à des concours pour la réalisation de projets pérennes ou éphémères. Implication des étudiant-e-x-s dans des projets professionnels à l'échelle 1:1.</p> <p><u>Enquêter</u> Dans le cadre du courant des <i>Cultural Studies</i>, ouverture d'un champ d'étude transdisciplinaire et critique. Exploration de théories, outils et méthodes à partir d'un projet de recherche pratique et collectif. Développement des « modes de faire » et production d'une réflexion collective, intellectuelle et pragmatique s'appuyant sur des savoirs locaux et des enquêtes de terrain dans la société civile. Alternance d'exposés, de lectures, de visites, de recherches et de productions artistiques en petits groupes.</p> <p><u>Agir contre la torture</u> Sur invitation de l'association Artistes contre la Torture (ACT), réalisation d'une série d'œuvres sur papier, exposées dans l'espace public à Genève, en juin 2024. Carte blanche laissée aux étudiant-e-x-pour porter un regard singulier et engagé sur les différentes formes de tortures, initiation à la charte de ACT qui vise à alerter le grand public et les autorités sur l'existence et la persistance de la torture et ses effets destructeurs sur les êtres humains et les sociétés. Projet accompagné tout au long du semestre par des lectures, des visites et des rencontres sensibilisant à cette thématique.</p> <p><u>Stage</u> Selon la procédure en vigueur à la HEAD – Genève, un stage, compatible sur le plan temporel avec le cursus en Bachelor arts visuels et dont les objectifs et contenus correspondent à ceux développés dans le cadre des enseignements spécialisés / projet peut valoir à l'étudiant-e-x 3 ECTS, dans le cadre de ce module s'il est approuvé avant le début du semestre par lae responsable de filière.</p>
<p>Modalités d'évaluation et validation</p>	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par lae ou les professeur-e-x-s responsable-x-s de l'unité de cours et/ou du module. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il-elle-x est sollicité-e-x par l'enseignant-e-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>Dans le cas d'un stage effectué en équivalence de ce module, l'étudiant-e-x doit, pour valider les crédits ECTS, soumettre à lae responsable de son option :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une attestation dûment remplie par l'institution / l'organisme / l'artiste. Cette attestation repose sur un modèle établi par la HEAD – Genève • Un rapport de stage. A la demande du-de la responsable d'option, ce rapport de stage peut faire l'objet d'une présentation orale à l'intention des autres étudiant-e-x-s. <p>Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non-acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<p>Modalités de remédiation et de répétition</p>	<p>Si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété dès que possible. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
<p>Enseignant-e-x-s</p>	<p>Emmanuelle Pireyre (Pratiques d'écritures) ; Swann Thommen (Son – Laboratoire) Claude Piguët (Vidéo - Laboratoire) ; Jean-Xavier Renaud (Dessin – Figuration) ; Luc Mattenberger (Objet construit) ; Claude-Hubert Tatot, Christian Robert-Tissot (Intervenir- BIP) ; Aurélien Gamboni (Enquêter), Bruno Serralongue (Agir contre la torture), Simon Senn (Virtuelle Réalité), intervenant-e-x-s invité-e-x-s</p>
<p>Responsable du module</p>	<p>Claude-Hubert Tatot</p>
<p>Descriptif validé le</p>	<p>18.07.2023</p>
<p>Par</p>	<p>Charlotte Laubard, responsable du département Arts Visuels</p>

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.